

HISTOIRE DU CEREP

par Denise WEILL

"Celui qui devient biographe s'oblige au mensonge, aux secrets, à l'hypocrisie, à l'incompréhension, car il est impossible d'avoir la vérité biographique et même si on l'avait, elle ne serait pas utilisable. La vérité n'est pas praticable."

Sigmund FREUD (*Lettre à A. Zweig*, 1936)

Cette remarque de FREUD s'applique sans nul doute à l'histoire d'une Institution qui devient, comme l'a écrit Jean-Louis LANG¹, "roman familia", mais celui-ci est tout aussi nécessaire que l'histoire réelle événementielle. Pour restituer celle du "CEREP", cerner la réalité et dégager l'imaginaire institutionnel nous avons pris trois voix ou plutôt trois plumes.

Je retracerai la genèse et rappellerai ainsi quelques noms oubliés, quelques épisodes enfouis. Luc BASTIDE a analysé, avec humour et beaucoup de sérieux, près de trente rapports d'activité. Josette MEUNIER, bibliothécaire, archiviste, a repris, analysé, questionné toutes les publications disponibles, émanant de l'Institution.

Comme dans un choral, nos trois voix se chevauchent, se recoupent et se complètent. Nous espérons ainsi témoigner modestement pour l'histoire de la Psychiatrie infanto-juvénile française, son évolution et ses tâtonnements, depuis une quarantaine d'années. Elle est aussi le reflet du mouvement des idées et des pratiques, en particulier le flux et le reflux de la Psychanalyse. Cette histoire porte aussi l'écho des mouvements de la Société française : nos Institutions évoluent et s'interrogent, lorsque l'environnement les sollicite. L'évolution de la Famille, les vagues d'immigration, l'augmentation du nombre des personnes seules et âgées, le retour du "religieux" et des intégrismes, l'évolution des équipements médico-sociaux retentissent sur les pratiques institutionnelles et nourrissent la réflexion des équipes.

GENÈSE ET REPÈRES

Retracer l'histoire d'une Institution dont on a assuré la création puis la cohérence pendant près de 30 ans, ne peut se faire sans une certaine nostalgie. Une époque s'achève portant en elle les germes d'un futur inconnu.

L'histoire d'une institution est aussi celle de ceux qui y ont oeuvré ou qui l'ont soutenue, certains déjà disparus.

Une Institution, grande ou petite, est toujours le fruit de la rencontre d'une histoire personnelle et de besoins collectifs dans un environnement précis et daté qui les suscite, mais elle ne survit et perdure que s'il existe une adéquation entre les uns et les autres. Le CEREP a survécu, perduré et témoigne à l'aube de son 30e anniversaire d'une vitalité remarquable.

Reprendre l'histoire de chacune des institutions du CEREP ou de ses moments forts permet de mettre en lumière comment chaque fois un projet répondait à une nécessité du socius, et non pas au seul "désir" de l'un ou de l'autre. C'est une dialectique du dehors et du dedans qui a assuré la création des institutions, l'aboutissement de projets de recherche et, en fin de compte, la pérennité de l'Association.

L'histoire personnelle est du domaine privé mais elle s'inscrit dans l'histoire d'une génération. La génération qui arrivait à maturité au milieu des années 50 avait été adolescente à la fin de la Guerre, ayant fait la découverte du génocide. Ayant appris à se méfier des corps constitués, à se défendre seule dans un environnement hostile, parfois dans la marginalité avec des responsabilités d'adulte. A la Libération, il fallait comprendre et réparer : ainsi sont nées de nombreuses vocations d'éducateurs, d'assistantes sociales, de psychologues de médecins et de psychiatres.

Dans les années 50, années du «baby boom», la France s'installait dans une perspective d'expansion économique sans limites prévisibles. Mais, dans cette France d'après-guerre, les équipements collectifs avaient été mis en sommeil pendant longtemps, la psychiatrie commençait à peine son évolution et son ouverture. Malgré Jean ZAY (1936) et les lois LANGEVIN WALLON, l'école avait peu changé depuis Jules Ferry. La guerre avait suscité la créations des Maisons d'Enfants dans lesquelles s'expérimentait une pédagogie "nouvelle", mais celle-ci n'était pas encore entrée à l'école publique. Pour les enfants en difficulté, seules étaient proposées des classes de perfectionnement pour enfants débiles ; les "caractériels" relevaient, le plus souvent, de ce qui était encore parfois nommé "maison de redressement".

La Constitution de 1946 n'avait pas profondément modifié le Droit civil mais deux textes annoncent le début d'une évolution de la société française : l'introduction du vote des femmes en 1945 amorce les évolutions de la famille, et surtout le décret du 29 décembre 1944 imposant l'immatriculation de tous les salariés à la Sécurité Sociale, instaurant le droit à la santé et à la protection sociale. Ce droit à la prise en charge allait marquer en profondeur l'évolution des institutions. Une mise en conformité progressive avec des normes administratives va peser sur les initiatives et, dans les années 50, ces normes restaient fort éloignées de l'imagination et des possibilités des praticiens. Avec le temps, les tutelles administratives ont cerné de façon de plus en plus réaliste les fonctionnements institutionnels, la très grande souplesse compréhensive des premières années a fait place à des rigidités de plus en plus difficiles à contourner, puis à un réel partenariat.

L'Université en 1945 n'avait que peu à offrir en Sciences Humaines et très peu en Psychologie. Si Henri WALLON enseignait au Collège de France et publiait, en mars 1945, "LES ORIGINES DE LA PENSÉE CHEZ L'ENFANT", l'Institut de Psychologie enseignait surtout la Psychologie expérimentale, le Testing et la Statistique. En 1948 était créé le Diplôme de Psychopathologie. En 1950 seulement Daniel LAGACHE introduisait la Psychanalyse à l'Université. Mais la vie professionnelle de beaucoup avait déjà commencé. Il nous avait fallu grappiller des connaissances par la lecture, la participation à des groupes ou séminaires privés ou en tentant d'approcher les consultations des quelques pédopsychiatres analystes qui commençaient à s'imposer. Nous étions en quelque sorte des autodidactes, rencontrant dans leur pratique des problématiques auxquelles aucun soubassement théorique ne nous avait préparés. Il y eut parfois des naïvetés dans nos réponses.

Que signifiaient ces dysharmonies apparaissant dans certains examens psychologiques, comment comprendre ces dyslexiques intelligents? Comment aider ces enfants ou adolescents dont les difficultés étaient "d'ordre affectif"? Il n'y avait pour eux aucune structure d'accueil publique ; le Centre Psychopédagogique Claude Bernard, ouvert en 1945, restait dans le cadre de l'Education Nationale et n'y suffisait pas.

Nous fûmes quelques-uns à essayer d'inventer des structures d'accueil privées pour ces enfants et ces adolescents "intelligents mais en échec", structures d'externat ou de consultations. Toutes ont eu la même évolution : créées par un pédagogue ou un psychologue, elles se sont plus ou moins rapidement médicalisées et psychiatriées. Les fondateurs sont devenus psychanalystes et gestionnaires, autodidactes là encore. Les raisons de cette évolution ne sont pas à trouver seulement dans les normes administratives imposant une "Direction médicale" pour obtenir les agréments, en particulier de la Sécurité Sociale... mais dans l'évidence qui s'est imposée de la nécessité d'une pluridisciplinarité. Il apparut très vite, en effet, que les réponses d'ordre pédagogique ou rééducatives montraient vite leurs limites mais surtout, ne se tenant qu'aux symptômes, ne permettaient aucune vraie compréhension. La théorie psychanalytique vint combler cette attente et en tout cas ouvrait largement le champ de la réflexion.

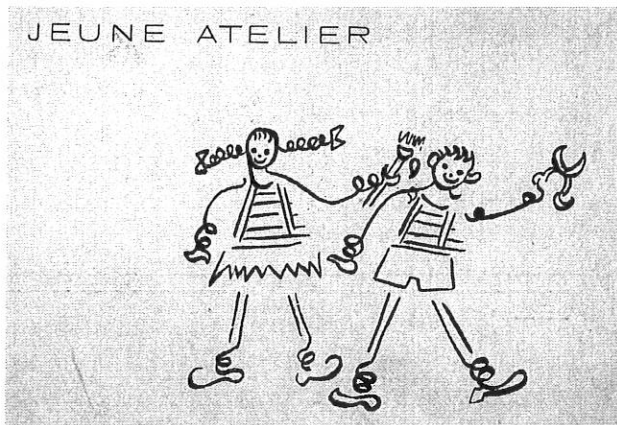
Lorsque, quelques années plus tard, le Secteur public s'est développé, nos modes de fonctionnement, nos modèles théoriques ont été repris, mais souvent avec une nuance de taille : l'impossibilité de cooptation des équipes qui est probablement la principale de nos richesses.

C'est après quelques années de pratique de Psychologie clinique hospitalière et sociale qu'est née pour moi l'idée de proposer des "réponses" aux problèmes sans solution rencontrés, dans une pratique de Psychologie clinique ; c'est ainsi qu'en mars 1957 s'est ouvert le "JEUNE ATELIER", 26, rue Vavin. Atelier d'expression, ouvert pour des enfants intelligents mais présentant des difficultés affectives. L'idée de permettre une libre expression à travers la peinture ou le modelage sous-tendait cette première expérience et deux artistes en ont été les premiers collaborateurs (Monique MARX puis René LALOU). A côté de cet atelier s'est constituée une petite équipe de rééducateurs de psychomotricité, de langage oral et

écrit; une psychologue proposait des entretiens aux parents. Cette équipe était soutenue par le Docteur André HAIM, jeune neuropsychiatre intéressé alors par les problèmes de troubles instrumentaux et de dyslexie.

En moins d'une année, cette ébauche de C.M.P.P. (soutenue par Françoise DOLTO, Jenny AUBRY, Pierre MALE, Pierre BOURDIER, etc.) privée, payante, a été débordée, des enfants de plus en plus difficiles (psychotiques) pris en charge et la suggestion d'ouvrir pour eux une classe a entraîné le premier déménagement.

1958 - Ouverture du "CENTRE DE READAPTATION PSYCHOPÉDAGOGIQUE - JEUNE ATELIER", 6 bis, rue Bachaumont, dans un appartement familial. Une, puis deux, et bientôt



trois classes ont fonctionné là, tout en poursuivant l'activité destinée à des enfants normalement scolarisés. Le Docteur Jeanne BARUCH HAGUENAUER, ancienne interne du D^r HEUYER, assurait, la première année, la surveillance médicale et psychiatrique des enfants âgés de 4 à 12 ans. Mais, bien vite, le Docteur Colette SAUTIER, puis le Docteur Raymond CAHN, tous deux psychanalystes en formation, ont participé à cette aventure, ainsi que le Docteur André HAIM qui n'a cessé, jusqu'à sa mort prématurée en 1969, d'être "conseiller" : cette équipe, étoffée de trois orthophonistes et de trois

éducateurs spécialisés avait le statut juridique de "Société Civile". Ce fonctionnement privé signifiait aussi le paiement de toute l'activité par les familles (seuls, certains actes de rééducation et actes médicaux pouvaient alors faire l'objet d'un remboursement). Le coût élevé du fonctionnement pluridisciplinaire qui s'instaurait, mais aussi, probablement, un souci de reconnaissance, nous ont amenés à demander l'agrément de la Sécurité Sociale : objet d'une puis de deux inspections, à la fois circonspectes et compréhensives, cette demande a été repoussée, non pas à cause de l'équipe dont la qualification a été reconnue, mais à cause des locaux, ce qui, somme toute, était fondé.

En juillet 1964, un local laissé à l'abandon a été trouvé. Lieu certes imparfait, devant être entièrement rénové. N'ayant que des encouragements et aucune subvention, un montage financier a été nécessaire. Ce sont des capitaux privés, familiaux², prêtés avec générosité et confiance, confiance partagée par les amis et parents³ qui ont avalisé les premiers emprunts ; à aucune banque nous n'inspirions vraiment confiance. Il n'a jamais été vraiment rendu hommage à ces premiers soutiens sans lesquels ni les premiers investissements ni l'aménagement et la réfection et finalement l'ouverture du CEREP, au premier étage et au rez-de-chaussée du 50, faubourg Poissonnière n'aurait pu avoir lieu. L'Association pour la Promotion des Techniques Médico-Psycho-Pédagogiques déposait ses statuts en septembre 1964. André BOULLOCHÉ, ancien Ministre de l'Éducation Nationale, en avait accepté la Présidence. André HAIM, la vice-présidence, Georges ZIMERAY en était le trésorier, Jacques WEILL le secrétaire, et quelques amis constituaient le Bureau. Parmi eux, la Directrice de la Consultation des Allocations Familiales, Denise BAUMAN, un Directeur du CREA⁴, Raymond LONGERINAS, lui-même Directeur d'un internat, un pédiatre, D^r FISHGRUND, un pédopsychiatre, George AMADO, Directeur du Centre d'Observation pilote de Vitry, auquel devait succéder, en tant que Vice-Président, Jean-Pierre Bigeault, fondateur et directeur de l'institut psychopédagogique les Mathurins.

Le 16 septembre 1964, dans des conditions périlleuses, "l'Externat Médico-Pédagogique pour Enfants présentant des troubles affectifs" ouvrait ses portes; il deviendra Hôpital de Jour le 17 octobre 1968.

Trente et un enfants étaient inscrits sans qu'aucune garantie d'agrément, donc de prise en charge, n'ait été assurée aux familles. Après de minutieuses inspections, cet agrément fut accordé, avec effet rétroactif, le 18 janvier 1965, à la fois par ce qui s'appelait alors l'Aide Sociale à l'Enfance⁵ et par la Sécurité Sociale. Ce n'est qu'en octobre 1965 que la trésorerie du

Centre s'est normalisée et les familles remboursées. En 1966 seulement arrivèrent quelques subventions. En 1970, tous les prêts privés étaient remboursés, ayant pu être intégrés comme frais de premier établissement.

Dès octobre 1965, un service de postcure s'est mis en place, suivi régulièrement par sept enfants, ébauche du C.M.P.P.⁶, dont l'ouverture interviendra le 22 septembre 1966 sous la responsabilité du Docteur Colette SAUTIER.

C'est au Conseil d'Administration de juin 1966 que le Docteur André HAIM émit l'idée d'une inscription au V^{ème} Plan pour l'acquisition de nouveaux locaux. Il s'agissait alors d'y installer l'Hôpital de Jour d'Enfants et, éventuellement, le C.M.P.P. Un dossier d'inscription au Plan a été construit rapidement pour être déposé avant la date limite. Financement, possibilité de disposer d'un terrain, etc. n'avaient à ce moment aucune réalité tangible et c'était presque un fantasme, mais de l'obstination du Président André BOULLOCHE, de notre Trésorier, Georges ZIMERAY, est né l'Hôpital de Jour du Parc Montsouris. C'est un administrateur de l'Aide Sociale à l'Enfance refusant la destination à des enfants, alors que l'immeuble allait s'achever, qui accepta notre proposition d'ouvrir le futur établissement aux adolescents. En quelques années, en effet, plusieurs Hôpitaux de Jour pour Enfants avaient été créés. Il a fallu attendre six ans pour que, le 16 octobre 1972, l'Hôpital de Jour du Parc Montsouris ouvre ses portes.

A l'idée d'une structure pour adolescents, Raymond CAHN qui s'était d'emblée montré très enthousiaste, avait pensé un projet et constitué une nouvelle équipe. Restant dans ses anciens locaux du faubourg Poissonnière, l'Hôpital de Jour pour Enfants a été placé sous la direction de Colette SAUTIER, assistée de Roselyne JULLIEN. Denise BECKER, arrivée du Maroc en 1969, et qui travaillait au C.M.P.P., en pris alors la Direction. Elle l'assurera jusqu'en 1993, donnant au C.M.P.P. une dimension importante, mais surtout une qualité tout à fait exceptionnelle des prises en charge, qui en a assuré la stabilité et la réputation.

En 1981 l'Hôpital de Jour s'installe au 56 rue du Faubourg Poissonnière, dans des locaux enfin adaptés, avec un petit jardin. Colette SAUTIER a pris sa retraite et le Docteur Jacques LENA lui a succédé en 1984. Une nouvelle génération faisait alors son entrée dans l'Association.

L'échange Tutelle-Praticiens, telle qu'elle a abouti à la création de l'Hôpital de Jour du Parc Montsouris, bien souvent considéré comme le phare de l'Association, est caractéristique des rapports qui ont permis pendant toutes ces années l'expansion et l'équilibre du CEREP dans toutes ses institutions et projets.

Quelques années avant, lorsque le C.M.P.P. n'était qu'un simple service de postcure de l'Hôpital de Jour d'Enfants, c'est aussi la suggestion d'un administrateur qui en a permis l'expansion suggérant une éventuelle prise en charge d'un secteur en projet.

Plus tard, lorsque le Ministère de la Recherche voulut affecter aux Sciences Humaines, et plus particulièrement à la Psychanalyse, quelques crédits, Raymond CAHN et l'équipe de l'Hôpital de Jour du Parc Montsouris purent organiser un Colloque International, avec de prestigieuses collaborations françaises et étrangères qui fit l'objet d'une publication (PSYCHANALYSE, ADOLESCENCE ET PSYCHOSE - PAYOT).

C'est ainsi qu'après toutes les premières méfiances de l'Administration, qui n'étaient pas injustifiées, le rapport avec les autorités de tutelle de l'Association ont le plus souvent été de soutien et de compréhension, à travers les politiques successives de l'Administration.

Nous le devons certainement aux personnalités incontestées de nos présidents⁷, à leur rigueur, étayée depuis la création par la vigilance de Tony CREMIEUX (Trésorier) ; ils nous ont appris la valeur et l'importance d'une gestion rigoureuse et d'une transparence sans faille de celle-ci.

Ce dialogue Tutelle-Institution n'a certes pas toujours été sans conflits, mais a nécessité une pédagogie réciproque. Expliquer aux administrateurs le sens des projets, leur valeur thérapeutique, transmettre aux équipes, souvent plus enfermées dans leurs certitudes, le respect des gestionnaires et des deniers publics.

Il faudrait encore évoquer le rôle de certains administrateurs qui ont souvent servi de moteur et de lien : plus précisément les trésoriers de l'Association : Georges ZIMERAY grâce à qui Montsouris put voir le jour, M. PESTI † qui fut Directeur de la C.A.F., Pierre BOUTONNAT, ainsi que le Docteur René BEROUTI.

Il faudrait encore citer tous ceux qui ont soutenu, aidé nos institutions, mais la liste en serait longue et fastidieuse. La vie de l'Association et chacune de ses Institutions apparaîtra dans les textes de Luc BASTIDE et de Josette MEUNIER, mais aucun ne met en lumière avec assez de force, que ces institutions ne vivent que grâce à l'intelligence et à la compétence de chaque membre de chaque équipe.

En 1972, l'A.P.T.M.P.P. se trouvait à la tête de trois établissements, de trois Médecins-Directeurs, d'un Siège social et d'environ quatre-vingt salariés, plus une dizaine d'enseignants détachés de l'Education Nationale. Le siège social a été organisé et dirigé par Madame Andrée WEISS†, qui a apporté ses compétences et sa rigueur de gestionnaire venue de l'industrie. Françoise PICARD avec les mêmes qualités a su maintenir cette rigueur et moderniser le siège depuis 1985.

En 1975, la Reconnaissance d'Utilité Publique a consacré l'entreprise.

En 1982, une Consultation pour Adultes complétait cet ensemble.

En 1988, Raymond CAHN céda la place à Bernard PENOT. Jean-Pierre BIGEAULT prenait la Direction de l'Association, présidée par Jean LORENCEAU.

En septembre 1993 ce texte était achevé, non seulement la vie continuait, mais se faisait jour de nouveaux projets, et de nouveaux locaux allaient permettre au CMPP et au siège d'être installés pour la première fois dans des locaux fonctionnels et agréables.

Et en 1994 l'Association absorbait un nouvel établissement : l'EMP de la rue Panoyeaux.

Septembre 1994

1. In LE TRAITEMENT DES PSYCHOSES DE L'ENFANT, Editions Bayard

2. Madame Raya LECOUBLET LEC.

3. Monsieur GEIMANAS †, Madame LUSTAC †, Monsieur LEFSCHETZ.

4. Centre Régional pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptée.

5. Qui deviendra la DDASS

6. Centre Médico-Psycho-Pédagogique

7. A la mort tragique et prématurée d'André BOULLOCHE en 1978, Pierre DREYFUS en a accepté la charge, puis Jean LORENCEAU.